

Une manière de nous espionner sur Internet sans laisser de traces !



Depuis plusieurs années, le mécanisme de suivi des internautes qui récupère votre « empreinte numérique » est utilisé par la société AddThis. Il serait installé sur plus de 5000 sites Web parmi les plus consultés, et surtout difficilement contournable.

Atlantico, MetroNews, Letudiant, PAP, Telerama, Sports, Elle, LeGorafi... Ce sont autant de sites qui utilisent le fameux mécanisme d'empreinte numérique (la liste entière est consultable ici). Ce ne sont que quelques exemples français. Aux Etats-Unis, le site de la Maison-Blanche l'utilise également. S'il n'est pas tout à fait nouveau, il a été découvert assez récemment par des chercheurs des universités de Ku Leuven en Belgique, et de Princeton outre-Atlantique.

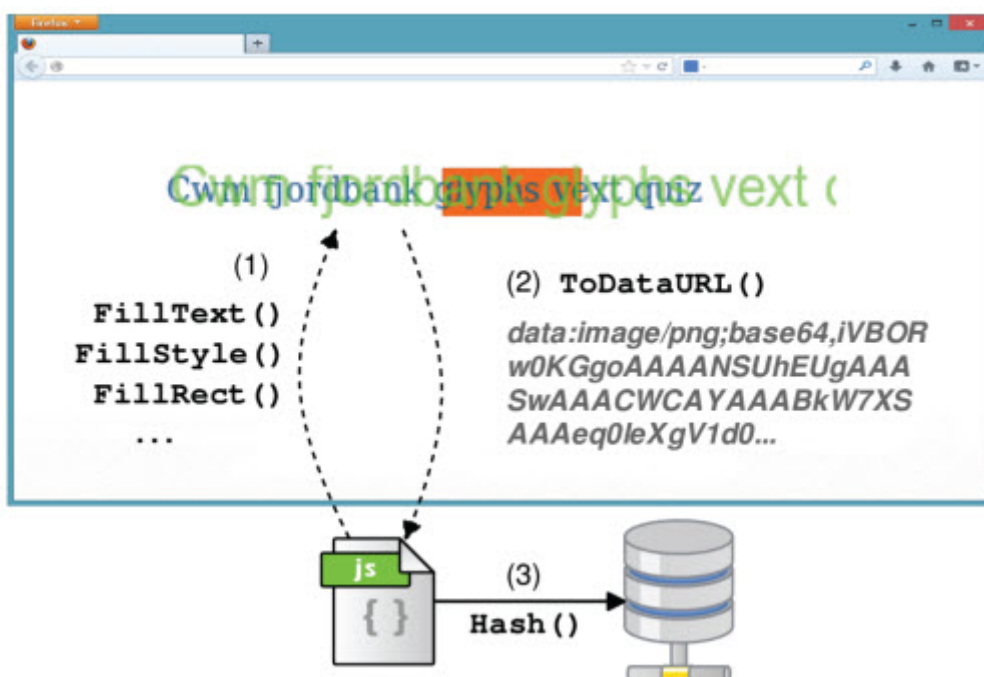
La nouveauté : il permet de traquer les internautes sans qu'ils s'en rendent compte et sans pouvoir y échapper. Car aucun mécanisme, une application tierce par exemple, ne permet de la contourner : le Graal pour les annonceurs, un fléau pour la vie privée ! Il existe toutefois des moyens d'y échapper,

en bloquant le chargement des JavaScript sur votre navigateur, en utilisant NoScript par exemple, en choisissant Tor ou l'extension (expérimentale) Chameleon.

Le mécanisme de fonctionnement de l'empreinte numérique.

Cette technique d'empreinte numérique, décrite par des chercheurs californiens en 2012 (consultez le PDF du détail de la technique), est notamment proposée dans les outils de la société AddThis, qui fournit entre autres des boutons de partage vers les réseaux sociaux.

Le système est très simple en théorie. Lorsqu'un internaute se connecte sur un site Web, une requête est envoyée demandant au navigateur de « dessiner » une image invisible qui est ensuite transmise à AddThis par exemple. Il utilise la fonction Canvas de HTML5 (« canvas fingerprinting »). Et c'est grâce à cette image unique qu'il est possible de pister discrètement et individuellement chaque internaute.



Dans cet article, on peut y voir AddThis reconnaître avoir commencé à tester ce système depuis le début de l'année cherchant « une alternative aux cookies traditionnels ». Depuis la publication de l'article, certains sites ont fait marche arrière, à l'instar de YouPorn notamment.

Le PDG de l'entreprise estime que le mécanisme est tout à fait légal, même si les premiers résultats ne seraient pas satisfaisants, selon lui. AddThis se défend sur son blog, expliquant que le mécanisme est utilisé uniquement dans un but de R&D. Il nous tarde de connaître la réaction de la CNIL : un mécanisme divulgué à tous et incontournable semble difficile à imposer en toute légalité...

Cet article vous à plu ? Laissez-nous un commentaire (Source de progrès)

Références :

<http://www.linformaticien.com/actualites/id/33713/tous-traques-addthis-nous-suit-a-la-trace-sans-laisser-de-traces.aspx>